

ETATS-UNIS – Affaire Starlink, suite

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/02/2003

Deux entreprises de biotechnologie (StarLink Logistics et Advanta USA) ont accepté de payer 110 millions de dollars aux agriculteurs ayant vu leurs cultures contaminées par du Starlink ou ayant été pénalisés commercialement par la méfiance des consommateurs vis-à-vis du maïs, suite au scandale Starlink de 1999 (cf. dossier Starlink, mars 2001).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-affaire-starlink-suite/